

Les Amis de Foncourrieu

AG 27 avril 2018

Ordre du jour :

1. Élection du président et du secrétaire de l'assemblée générale ;
2. Bilan moral et financier de l'exercice écoulé ;
3. Renouvellement partiel du conseil d'administration ;
4. Cotisation pour 2018 ;
5. Avancement du projet de réfection de la toiture ;
6. Travaux par les volontaires ;
7. Réfection vitraux ;
8. Animations été 2018 ;
9. Restauration du tableau de Pougeol ;
10. Questions diverses.

Début de l'AG	20 :30
Membres à jour de cotisation	186
Membres présents à jour de cotisation 2017	19
Nombre de pouvoirs	28

1. Élection du président et du secrétaire de l'assemblée générale.

Jacques Retournard est candidat pour assumer le poste de président de ce conseil d'administration ; il est élu à l'unanimité.

Jacques Esturgie est candidat pour assumer le poste de secrétaire de ce conseil d'administration ; il est élu à l'unanimité.

2. Bilan moral par Jacques Retournard.

Grace au support de nombreux volontaires le bilan de nos activités durant l'année écoulée est toujours significatif :

- Ouverture le dimanche de mai à septembre ;
- Début de la reprise du mur de soutènement du jardin du prieuré ;
- Drain côté nord-est sous le contrôle du service départemental d'archéologie ;
- Fermeture des toilettes dont nous pourrions envisager la mise en service régulière avec la disponibilité de l'eau courante ;
- Plantations le long de la calade désormais terminée ;
- Remise en eau de la fontaine qui en fait ne peut fonctionner régulièrement en raison du faible débit de la source ; ceci est un phénomène récent car personne ne se rappelle l'avoir vue tarir ;
- Achat d'une télévision permettant de projeter des extraits du film sur Foncourrieu réalisé par Yves Garric ;
- Cartes postales qui sont disponibles à la vente à partir de photos réalisées gracieusement par Maurice Subervie ;
- 3 soirées musicales : le maintenant traditionnel aligot-jazz, Guilhem Maynier, Frederik Camacho ;
- Projet de réfection des vitraux du prieuré avec l'association Expression Vitrail en Rouergue ;

- Entretien du site et achat d'une tondeuse à l'aide d'une subvention du Crédit Agricole de Marcillac;
- La municipalité a fait réaliser les études techniques et dossiers pour la reprise de la toiture de la nef ;

Bilan financier par Michel Périé.

	2016	2017
Membres à jour de cotisations	138	186
Solde de trésorerie	28 889	37 618
Recettes	15 441	20 524
Cotisations		8 615
Manifestations		9 553
Ventes (CD, Cartes postales...)		406
Dons et subventions		1 784
Produits financiers		166
Dépenses (trésorerie)		11 796
Immobilisations (tondeuse et TV)		5 650
Achats fournitures (manifestations)		2 133
Achats travaux et services		3 741
Assurances		267
Frais de banque		5

Les comptes sont présentés au vote de l'Assemblée et le quitus est demandé pour la gestion de l'exercice comptable 2017. Ces deux résolutions sont approuvées à l'unanimité.

3. Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Statutairement le conseil d'administration est renouvelable par moitié tous les ans. Les mandats détenus par les personnes suivantes sont ouverts à l'élection.

Claude Bisson	Gérard Carles	René Lafond
Yves Bisson	Bernard Fixes	Benoît Lazuech
Albert Cantaloube	Michèle Lacaze	Georgette Mestre

Albert Cantaloube et René Lafond ne souhaitent pas se représenter pour un nouveau mandat

Bernard Fixes était le représentant de la paroisse et doit être remplacé par son successeur qui est candidat.

Les autres administrateurs sont candidats à leur réélection comme les statuts le leur permettent.

Alain Biaggi et Jean-Louis Burguion sont candidats aux postes vacants.

L'assemblée approuve à l'unanimité le remplacement du Père Bernard Fixes par le Frère Jean-Marc d'Alès ainsi que l'élection de Alain Biaggi et Jean-Louis Burguion.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé comme suit :

	AG 2014	AG 2016	AG 2017	AG 2018
1	Claude Bisson	Claude Bisson		Claude Bisson
2	Yves Bisson	Yves Bisson		Yves Bisson
3	Albert Cantaloube	Albert Cantaloube		Alain Biaggi
4	Gérard Carles	Gérard Carles		Gérard Carles
5	Bernard Fixes	Bernard Fixes		Jean-Marc d'Alès
6	Michèle Lacaze	Michèle Lacaze		Michèle Lacaze
6	René Lafond	René Lafond		Jean-Louis Burguion
8	Benoit Lazuech	Benoit Lazuech		Benoit Lazuech
9	Georgette Mestre	Georgette Mestre		Georgette Mestre
10	Raymonde Molinié		Raymonde Molinié	
11	Thérèse Olivier		Thérèse Olivier	
12	André Olivier		André Olivier	
13	Michel Périé		Michel Périé	
14	Jean-Philippe Périé		Jean-Philippe Périé	
15	Monique Pons		André Portal	
16	Jacques Retournard		Jacques Retournard	
17	Pierre Rey		Pierre Rey	
18	Thérèse Théron		Jacques Esturgie	

NB : Le nom des nouveaux élus lors du conseil 2017 et 2018 sont surlignés en jaune.

4. Cotisation pour 2018.

Le montant de la cotisation est actuellement de €15,00 par foyer ; il est proposé de ne procéder à aucun changement. L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien de la cotisation à €15,00 minimum par foyer.

5. Avancement du projet de réfection de la toiture.

Présentation par Michel Rey Premier Adjoint.

Maîtrise d'Ouvrage Mairie de Marcillac Vallon ;

Maîtrise d'œuvre SARL d'Architecture PRONAOS ;

Valerie Rousset, Historienne de l'Art, Archéologue du bâti ;

Aude Aussilloux-Corréa, Conservation Restauration des Peintures Murales ;

Etudes réalisées :

- Diagnostic plans ;
- Rapport diagnostic ;
- Reportage photographique ;
- Etude préalable au projet de conservation restauration des décors peints ;
- Etude archéologique du bâti ;
- Projet plans.

Coûts et financements :

- Vote conseil municipal €80000HT
- Montant des devis à ce jour pour la partie travaux €71893HT
- Subventions attendues (DRAC, région et département) 50%
- Fondation patrimoine et Association 42%
- Commune 8%

La commune a déjà couvert les frais d'études en partie subventionnés.

Lots travaux toit nef chapelle :

- Échafaudage, protection « parapluie » Centre Sud Échafaudage ;
- Couverture Lafarge ;
- Charpente Delagnes ;
- Maçonnerie Vermorel ;

La maximum sera fait pour préserver l'ouverture de la chapelle au public durant les travaux dont la durée est estimée à 3 mois plus la période de congés ; le début des travaux est prévu au plus tôt après la St Bourrou.

Ayant eu accès aux études techniques nécessaires au dépôt du permis de construire, une présentation est faite à l'Assemblée ; ces documents seront disponibles à la consultation sur le site www.foncourrieu.fr.

S'agissant d'informations, aucun vote n'est soumis à l'assemblée.

6. Travaux par les volontaires.

- Continuation de la réfection du mur de soutènement du jardin du prieuré (5 mai) ;
- Réalisation d'un emplacement pour implantation provisoire des toilettes sèches ;
- Reprise du chemin vers les toilettes ;
- Fini du drain côté arrivée avec le support de la commune ;
- Amener l'eau par la commune ;
- Entretien du site ;
- Ouverture le Dimanche de mai à septembre ;
- Le site étant utilisé par beaucoup pour promener leurs animaux, il est devenu nécessaire ou de l'interdire aux animaux ou de demander à leur propriétaires de ramasser les déjection ;

7. Réfection vitraux.

Comme exposé plus haut nous avons établi un projet de réfection des vitraux avec l'association Expression Vitrail en Rouergue ; malheureusement les contraintes relatives à l'inscription du site en rendent la réalisation compliquée en raison de la nécessité d'avoir un permis de construire et de contraintes techniques.

Nous n'abandonnons pas le projet et allons étudier les solutions possibles.

8. Animations été 2018.

Soirée Aligot Jazz le samedi 28 juillet ;

A ce jour nous n'avons pas d'autre demande ; toutes les idées et suggestions sont bienvenues.

9. Restauration du tableau de Pougeol.

Ce tableau, propriété de la paroisse, présentant un intérêt évident a maintenant été inscrit ce qui ouvre le droit à subventions pour sa restauration.

La restauration devrait débuter en 2018 et pour ce faire le tableau sera déplacé dans les ateliers de l'entreprise de restauration.

• Devis	10764
• Subvention acquise de la DRAC	25%
• Subvention attendue du département	25% à confirmer
• Reste pour l'Association des Amis de Foncourrieu	50%

10. Questions diverses.

L'Assemblée ne soulevant aucune question le traditionnel pôt de l'amitié est ouvert et l'Assemblée générale close.

A Marcillac le 30 avril 2018

Le Président de séance
Jacques Retournard



Le Secrétaire de séance
Jacques Esturgie

